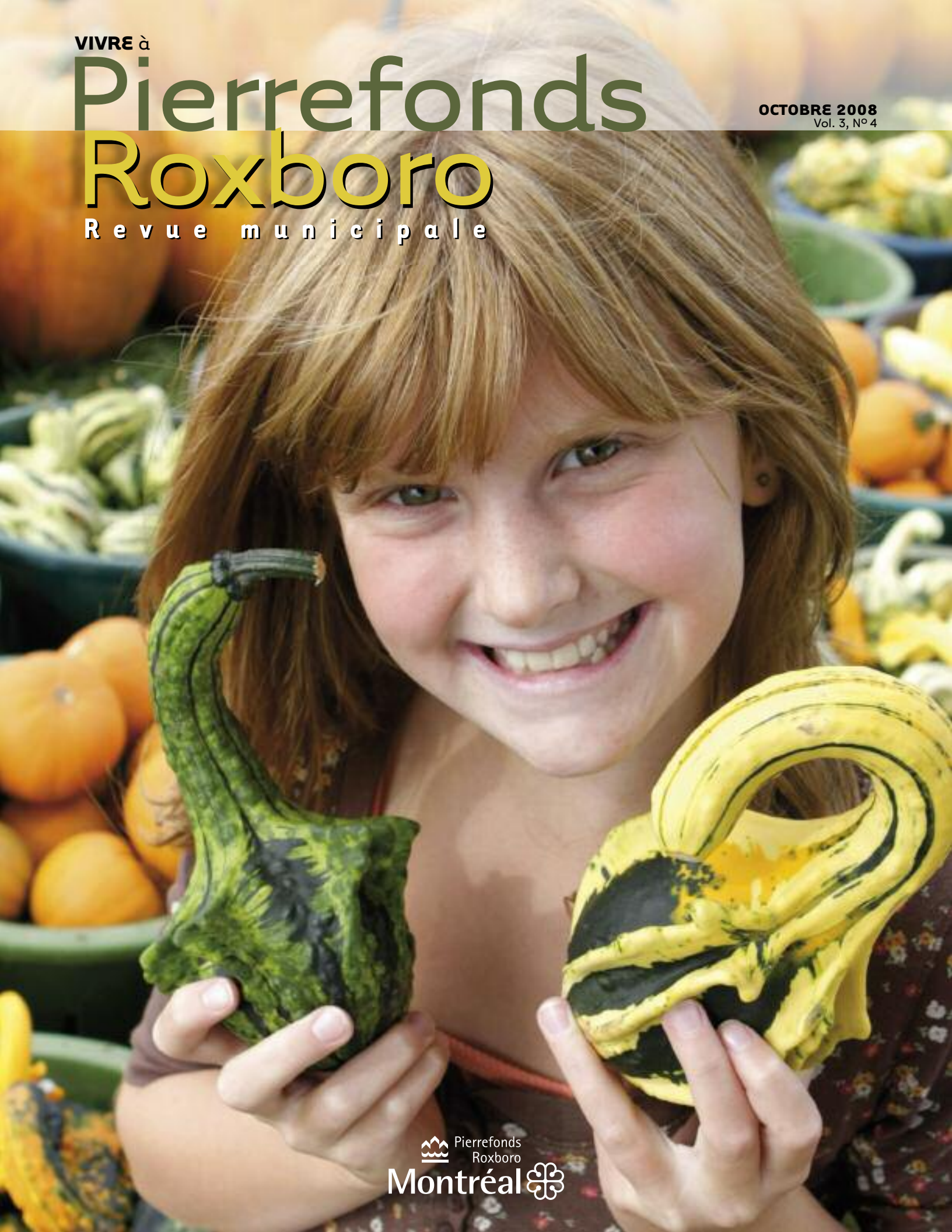


VIVRE à

Pierrefonds Roxboro

Revue municipale

OCTOBRE 2008
Vol. 3, N° 4



VIVRE à Pierrefonds Roxboro

Revue municipale
VIVRE À PIERREFONDS-ROXBORO

Publication

Ville de Montréal
Division Relations avec les citoyens et
Communications
Pierrefonds-Roxboro

Mairie d'arrondissement

13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds (Québec) H9A 2Z4

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi de 8 h à 17 h
et le vendredi de 8 h à 12 h
Le vendredi, tous les services sont
fermés à compter de midi. Ils sont aussi
fermés de 12 h à 13 h du lundi au jeudi à
l'exception du Bureau du citoyen qui
demeure ouvert durant l'heure du lunch.

Téléphone

Le nouveau service 311
Pour les activités de loisirs et culturelles,
composez les numéros publiés dans
les pages suivantes.

Télécopieur

514 624-1300

pierrefonds-roxboro@ville.montreal.qc.ca
ville.montreal.qc.ca/pierrefonds-roxboro

La revue Vivre à Pierrefonds-Roxboro
est publiée quatre fois par année.

L'usage des termes génériques masculins
est fait dans le seul but d'alléger le texte et
ne comporte aucune discrimination.

Impression

Litho-Mag imprimerie

Graphisme

Centre de communications visuelles
de la Ville de Montréal

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Tirage

24 600 exemplaires

Sac de distribution Publi-sac biodégradable*

*Source Publi-sac Ouest de Montréal
www.publisac.ca

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

SALLE DU CONSEIL

Mairie d'arrondissement
13665, boulevard de Pierrefonds
Pierrefonds

Novembre

Le 3 à 20 h

Assemblée du conseil d'arrondissement

Le 10 à 20 h

Assemblée du comité consultatif d'urbanisme

Décembre

Le 1^{er} à 20 h

Assemblée du conseil d'arrondissement

Le 8 à 20 h

Assemblée du comité consultatif d'urbanisme

Janvier

Le 12 à 20 h

Assemblée du conseil d'arrondissement

Le 19 à 20 h

Assemblée du comité consultatif d'urbanisme

Pour faciliter la période de questions réservée aux citoyens lors des assemblées du conseil d'arrondissement, les gens qui souhaitent s'adresser aux membres du conseil sont priés de s'inscrire auprès du secrétaire d'arrondissement avant la réunion. Le secrétaire d'arrondissement est présent à la salle du conseil à 19 h 45 pour noter vos nom et adresse, votre statut (propriétaire, locataire ou occupant) et la nature de votre question. Lors de la période de questions, vous serez invité à vous avancer afin d'adresser votre question aux membres du conseil.

Assemblées du conseil municipal à
l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est
les 24 novembre, 15 décembre et 26 janvier à 19 h

AVIS IMPORTANT

Les édifices municipaux seront fermés du 24 décembre au 2 janvier inclusivement.

MESSAGE DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT



Monique Worth
Maire d'arrondissement

Situation financière enviable

En ces temps où l'économie en général donne des sueurs dans le dos, je me réjouis de la saine gestion financière que nous avons exercée au cours des dernières années. Le 4 août dernier, j'ai déposé au conseil le Rapport du maire sur la situation financière de notre arrondissement qui dévoile un surplus de gestion de 1 411 700 \$ au 31 décembre 2007.

Nous avons fait des choix et exercé un suivi serré de nos dépenses. À cela se sont ajoutés des revenus imprévus principalement attribuables aux frais de permis de construction, aux frais facturés pour services municipaux et un octroi pour l'optimisation des feux de circulation. Nous sommes donc en bonne position et prévoyons terminer 2008 avec un budget équilibré. Les citoyens peuvent compter sur toute notre équipe pour maintenir une surveillance rigoureuse des fonds publics.

En 2007, c'est plus de 21 M\$ qui ont été investis à Pierrefonds-Roxboro en infrastructures selon notre programme d'immobilisations. De ce montant, 4 250 000 \$ proviennent de Pierrefonds-Roxboro, 12 M\$ de la Ville de Montréal et 5 400 000 \$ payés par les promoteurs de plusieurs projets résidentiels.

L'année 2008 aura été marquée par nos activités soulignant le 50^e anniversaire de Pierrefonds, l'ouverture du nouveau Centre communautaire de l'Est, des travaux majeurs d'agrandissement et de mise à niveau de notre usine de filtration, et j'en passe. En 2009, nous poursuivrons nos efforts pour vous offrir toujours plus de services tournés vers l'environnement et le développement durable; nous entamerons notre projet d'agrandissement de la bibliothèque et, sous la bannière des Grands Projets de Montréal, nos travaux sur le plan de conservation de l'écoterritoire et sur le développement résidentiel du secteur ouest iront bon train.

Vous trouverez dans cette revue municipale une foule de renseignements utiles pour profiter des services et programmes mis à votre disposition. Je profite de cette occasion pour vous remercier de vos commentaires et suggestions et vous souhaiter bonne lecture.

Monique Worth



1. Inauguration du Centre communautaire de l'Est

Activités du 50^e anniversaire de Pierrefonds

2. Orchestre symphonique de Montréal

3. André-Philippe Gagnon

4. Toto Laraque

MESSAGE DU CONSEILLER DE VILLE OUEST



Bertrand A. Ward

L'environnement et le développement durable – un sujet d'actualité!

Le développement durable est non seulement un sujet d'actualité, il se vit concrètement dans votre arrondissement par plusieurs mesures qui ont été mises de l'avant par votre administration. Tout y passe, nous sommes sensibilisés à l'impact sur l'environnement dans nos achats, dans nos méthodes de travail et dans l'évaluation des projets qui nous sont soumis.

Nous sommes sensibilisés à l'impact sur l'environnement dans nos achats, dans nos méthodes de travail et dans l'évaluation des projets qui nous sont soumis

Déjà depuis longtemps, l'ex-ville de Pierrefonds avait été parmi les premières villes à exiger des promoteurs qu'ils plantent un arbre par nouvelle maison construite. Nous avons de nombreux parcs de quartier et des parcs-nature qui font la joie de tous les usagers.

Nous avons ajouté de la verdure – arbres, arbustes et graminées – sur le boulevard de Pierrefonds pour en améliorer l'aspect esthétique, sachant aussi que ces plantations réduisent les îlots de chaleur en milieux urbains.

Notre nouveau Centre communautaire de l'Est est le premier édifice avec un toit végétal dans l'Ouest-de-l'Île et les matériaux de construction ont été choisis pour leur efficacité énergétique. Nous procédons à l'achat de nos premiers véhicules hybrides et nous adoptons une approche qui vise à maximiser les déplacements afin de réduire notre utilisation de carburant et réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

À titre de Président de la Commission de la mise en valeur et de la restauration du site de la carrière Pierrefonds, j'ai annoncé l'ouverture d'un nouveau centre de tri sur le site actuel d'enfouissement des matériaux

secs. Ce triage permettra de retirer des milliers de tonnes de matières récupérables et recyclables pour leur donner une deuxième vie. Il a comme autre avantage de réduire les risques d'incendie et, en retirant des matériaux tels le gypse, le carton et le bois, on réduit aussi les risques d'odeurs.

Le développement de Pierrefonds se poursuivra, d'abord pour réduire l'étalement urbain et permettre à de nouvelles familles de s'installer, vivre et travailler sur l'île de Montréal. Nous travaillons avec les propriétaires de terrains, les promoteurs, les groupes environnementaux tels Canards Illimités afin de trouver un équilibre entre l'urbanisation nécessaire et la conservation des milieux environnementaux de grande valeur. Les décisions et les actions qui sont prises, orientées avec le développement durable en tête, ne sont pas un frein aux projets, ils sont plutôt un atout.

J'invite chacun de vous à poser des gestes en ce sens. Par exemple, pourquoi ne pas participer à la collecte des résidus verts (les mercredis jusqu'au 15 novembre) et à la collecte des arbres de Noël au début janvier, faire du compostage à l'année et utiliser les transports en commun dont le service a été amélioré et les heures prolongées sur plusieurs lignes au cours des derniers mois. Peu importe votre choix, vous aurez contribué à assainir notre milieu et bénéficierez d'une meilleure qualité de vie.

Bonne lecture,



MESSAGE DU CONSEILLER DE VILLE EST



Christian G. Dubois

L'hiver... avec ou sans neige?

Nous sommes tous un peu restés sur notre appétit en raison d'un été plutôt moche en ce qui concerne la météo et déjà on doit penser à la neige qui tombera sous peu.

Nous voilà à peine sortis du dernier hiver que le suivant attend déjà à la porte. En effet, il ne reste que quelques mois avant le prochain. Comment sera-t-il? Voilà une question difficile à répondre. On nous dit que l'hiver 2007-2008 est un de ces phénomènes qui ne se présente qu'une fois tous les cent ans... permettez-moi d'en douter.

À l'arrondissement, nous y pensons depuis déjà quelques mois. Nous avons fait le bilan de l'hiver « record » de 2007-2008,

nous avons apporté des modifications à nos processus, fait l'acquisition ou la location d'équipements supplémentaires et adopté des nouvelles règles de stationnement dans certaines rues. Notre but est de vous offrir de bons services.

Nous nous sommes dotés d'un deuxième dépôt à neige, situé à l'est de l'autoroute 13, dans notre zone industrielle, dépôt dont nous avons obtenu l'accréditation du

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec.

Nous avons pris bonne note de vos commentaires et nous nous attarderons plus rapidement aux trottoirs et à l'élargissement des rues rendues trop étroites. Votre sécurité est notre priorité. Je fais appel à chacun de vous; vous pouvez influencer l'état de la situation. N'hésitez pas à donner des instructions claires à vos entrepreneurs privés concernant l'endroit où souffler la neige, ne poussez pas vous-même la neige dans la rue après la visite de nos équipements, débroyez les bouches d'égout lors de période pluvieuse, respectez les consignes de stationnement et prévoyez partir plus tôt lorsque des tempêtes sont annoncées.

Pour faciliter vos déplacements en voiture, nous continuerons à débayer les espaces de covoiturage à la mairie afin de vous permettre de vous rassembler pour faire les trajets plus longs et nous vous encourageons à utiliser les transports en commun. Nous avons également obtenu l'assurance des responsables à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) qu'il y aura sous peu plus d'espaces de stationnement incitatif pour les usagers du train de banlieue. Nous avons réitéré notre demande aux villes voisines pour synchroniser les feux de circulation sur les grands axes routiers nord-sud et nous mettrons tout en branle pour assurer la sécurité et la qualité de vie des citoyens de notre arrondissement.

Notre engagement est sans équivoque et notre empressement de bien vous servir est primordial.



MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE D'ARRONDISSEMENT OUEST



Catherine Clément-Talbot

Ce qu'il faut savoir...

Le monde est à nos portes – accessible rapidement et sans frais dans nos bibliothèques publiques. Nous emboîtons le pas chez nous, en effet notre bibliothèque doublera de volume(s)!

Emprunter quelques livres n'est plus la seule raison de visiter la bibliothèque ;

Ce début de sensibilisation est une forme de prévention qui pourrait sauver des millions d'arbres

il y en a maintenant tant d'autres. On peut s'y rendre pour lire les quotidiens et des revues spécialisées, consulter l'Internet, assister à des conférences et des ateliers, participer à des clubs de lectures, etc.

Et bien sûr, la bibliothèque est l'endroit tout désigné pour approfondir nos recherches et nos connaissances sur des sujets bien précis.

Ceci m'amène à vous suggérer quelques recherches sur un sujet d'actualité, l'agrile du frêne. Cet insecte ravageur, détecté à certains endroits aux États-Unis et au Canada depuis 2002, a causé la mort de millions de frênes. Il représente une menace grave à l'économie et à l'environnement dans nos zones forestières et urbaines et il est à nos portes. Cet insecte s'attaque et tue toutes les essences de frênes (sauf le sorbier d'Amérique) et sa propagation peut être rapide et dévastatrice.

Nous vous fournirons plus d'informations dans une prochaine revue toutefois, d'ici là, si vous apercevez des signes d'infestation (dépérissement général d'un frêne), notamment :

- éclaircissement de la couronne de l'arbre
- diminution de la densité du feuillage
- l'insecte adulte ou des traces laissées lorsqu'il se nourrit des feuilles
- prolifération de gourmands sur le tronc ou les branches
- fentes verticales sur le tronc
- petits trous de sortie en forme de D
- galeries (en S) sous l'écorce remplies de sciure fine,

communiquez avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) au 1 866 463-6017 et avec notre Ligne verte au 514 624-1215*.

Ce début de sensibilisation est une forme de prévention qui pourrait sauver des millions d'arbres. À Pierrefonds-Roxboro, nos terrains privés, nos boisés et nos espaces verts contiennent de nombreuses espèces de feuillus que nous désirons conserver et valoriser. Restons attentifs et vigilants pour qu'ils demeurent en santé.

Merci de votre aide et au plaisir de vous rencontrer bientôt,

* NOTE

Visitez le site inspection.gc.ca pour plus d'informations



MESSAGE DU CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT EST



Roger Trottier

Le bénévolat, c'est *Donner au suivant* ...

Cela fait deux ans que les membres de la Table des aînés de l'Ouest-de-l'Île m'ont invité à siéger avec eux – une invitation que j'ai vite fait d'accepter. Au départ, je ne connaissais pas ce groupe; j'ai eu le plaisir d'y rencontrer plus d'une vingtaine de personnes, toutes membres depuis de nombreuses années et très engagées dans le milieu. Par leur entremise, plusieurs organismes sont représentés et tous partagent un même but : mettre en place des services pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, qu'ils soient jeunes ou aînés.

Après quelques rencontres, j'ai compris que j'étais peu familier avec plusieurs organismes venant en aide à notre population. Je me suis procuré un livret intitulé Index du 3^e Âge de l'Ouest-de-l'Île, produit par le Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l'Île. Cet index répertorie tous les organismes et groupes de soutien disponibles et représente une source d'information

inestimable. Je vous encourage à visiter le site crinfo.ca si vous êtes à la recherche d'un organisme ou si vous avez quelques minutes, quelques heures ou quelques journées de bénévolat à offrir.

De petits services simples, comme accompagner quelqu'un lors d'un rendez-vous ou lors d'une marche pour prendre un peu d'exercice jusqu'à des choses plus complexes comme enseigner une langue ou comment utiliser un ordinateur, sont des exemples de contributions importantes qui peuvent être faites. On peut aussi, livrer des repas aux aînés, faire les courses, lire un livre, écouter, accompagner, aider... c'est parfois très facile.

L'arrondissement travaille présentement sur un projet d'aménagement d'un parc, avec aire de jeux, accessible aux personnes à mobilité réduite. Nous aurons d'autres nouvelles à ce sujet dans une prochaine brochure. Des enfants et des adultes, en fauteuil roulant par exemple, pourront s'y rendre et profiter des installations – peut-être qu'ils seront accompagnés d'un bénévole comme vous!

Le bénévolat est tellement enrichissant pour la personne qui offre de son temps et tellement nécessaire pour ceux qui en sont les bénéficiaires. C'est donner au suivant... alors, soyez généreux, engagez-vous et assurons-nous de perpétuer ces gestes qui rendent notre société riche et humaine.

Merci à l'avance de votre contribution.



Location de salles

Centre culturel de Pierrefonds

13850, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds

Le Centre possède plusieurs salles disponibles pour vos réceptions de mariage, anniversaires, conférences, réunions et expositions. Communiquez avec Louis Rachiele au 514 624-1118 pour connaître les disponibilités.



Photo : John Paterson

Centre communautaire de l'Est

9665, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds

Le Centre possède une salle de réception pouvant contenir 150 personnes, plusieurs salles pour conférences et réunions, une cuisine toute équipée et est accessible aux personnes handicapées.



Photo : Louis Rachiele

Centre communautaire Marcel Morin

14068, boulevard Gouin Ouest
Pierrefonds

C'est l'endroit idéal pour tous genres de soirées. Une salle bien décorée pouvant contenir jusqu'à 250 personnes, un édifice accessible aux personnes handicapées, une cuisine toute équipée, un grand stationnement. Tout ce dont vous avez besoin pour bien réussir votre événement que ce soit une soirée d'anniversaire, un mariage, une fête ou une soirée dansante.

Pour renseignements ou location aux centres communautaires, appelez Gaétane Allaire au 514 684-4295.



Photo : John Paterson

SORTIR À PIERREFONDS-ROXBORO

À inscrire à votre agenda d'automne!

EXPOSITIONS ET VENTES ARTISANALES

Deux événements à ne pas manquer!

au Centre culturel de
Pierrefonds
13850, boul. Gouin Ouest

Le salon artisanal
de l'Ouest-de-l'Île

LES DOIGTS DE FÉES

DE PIERREFONDS

du 7 au 9 novembre

Le public est invité à visiter
plus de 45 artisans qui
présentent des objets faits
à la main dans différents
domaines de l'artisanat.
Des plats-maison pourront
être dégustés sur place dans
un petit café spécialement
aménagé pour cette occasion.

Horaire

Le vendredi 7 novembre

de 13 h à 21 h

Le samedi 8 novembre

de 10 h à 17 h

Le dimanche 9 novembre

de 10 h à 16 h

Les artistes de
l'art décoratif
de Montréal

17^e EXPOSITION ET

VENTE ANNUELLE

du 14 au 16 novembre

Articles de décoration,
cadeaux, meubles de haute
qualité peints à la main

Horaire

Le vendredi 14 novembre de
19 h à 22 h

Le samedi 15 novembre de
10 h à 17 h

Le dimanche 16 novembre de
10 h à 16 h

COLLECTE DE SANG DE PIERREFONDS-ROXBORO

Date

Le jeudi 4 décembre

Heure

11 h 30 à 20 h

Endroit

Centre communautaire

Marcel Morin

14068, boulevard Gouin Ouest

Pierrefonds

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PIERREFONDS INC.

Vous trouverez ci-dessous la
liste des conférences de la
Société présentées à 19 h 30
le deuxième mercredi du mois
au Centre communautaire
Marcel Morin, 14068,
boulevard Gouin Ouest.

Le 12 novembre 2008

Les pentes en
aménagement paysager
par Alain Lorange

Le 10 décembre 2008

Réchauffement
climatique
versus l'horticulture
par Pascal Yacouvakis

Le 14 janvier 2009

Cultivez, aménagez
et utilisez vos fines
herbes préférées
par Annick Leroux

Renseignements

514 624-1671
(boîte vocale)

BADMINTON LIBRE AU COLLÈGE CHARLEMAGNE

Vous cherchez un endroit
pour pratiquer le badminton
libre? La division Sports
de l'arrondissement met un
gymnase à votre disposition.

Endroit

Collège Charlemagne

5000, rue Pilon à Pierrefonds

Horaire

Du lundi au vendredi, de 19 h
à 22 h
(jusqu'au 24 avril)

Coût

2 \$ par personne, par soirée

Notes

Le gymnase sera fermé
le 27 novembre, du
22 décembre au 2 janvier
inclusivement, le 26 mars et
le 10 avril. Aucune boisson
ou nourriture n'est permise.
Aucun groupe organisé
ne peut réserver le gymnase.

Renseignements

514 624-1429

CLUB DES 60+ DE ROXBORO

Casino de Montréal

Le mercredi 10 novembre

Voyage en autobus au Casino
de Montréal. Dîner non inclus.
Départ du Centre
communautaire de l'Est,
9665, boul. Gouin Ouest
à 10 h 30; retour à 15 h 30

Renseignements :

Mme Anne Kowal
514 624-5018

SERVICES ET PROGRAMMES POUR LES PERSONNES VIVANT AVEC UNE DÉFICIENCE

La Ville de Montréal et les 19 arrondissements se sont engagés, dans leurs domaines de compétence, à faire de l'accessibilité universelle une réalité. Cette démarche n'a qu'un seul but : que toutes les personnes vivant avec une déficience puissent profiter pleinement de leur arrondissement!



Le loisir, une porte vers l'intégration

AlterGo facilite l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience sur l'île de Montréal en soutenant l'accès au loisir. Il travaille en collaboration avec près de 100 organismes. Il gère le programme d'accompagnement en loisir en partenariat avec l'ensemble des villes et des arrondissements de l'île de Montréal ainsi que plusieurs organismes œuvrant dans le milieu du loisir.

Un site Internet pour des ressources adaptées pour les personnes handicapées

AlterGo offre sur son site Internet une section avec de nombreux liens Internet, des ressources et des références sur le milieu des personnes vivant avec une déficience.

RENSEIGNEMENTS

514 933-2739, poste 215 (ATS)

SITE INTERNET

altergo.net

RÉPERTOIRE DES ACTIVITÉS EN LIGNE

altergo.net/repervmp/indexrep.htm

SITE DES LIENS UTILES

altergo.net/liens.html

COURRIEL

info@altergo.net

LISTE DES ORGANISMES PANAM OUEST-DE-L'ÎLE

Déficience auditive

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR ENFANTS AVEC PROBLÈMES AUDITIFS AQEPA – SECTION MONTRÉAL

Regrouper, informer et soutenir les parents d'enfants sourds et malentendants. Mettre sur pied des activités de loisir pour les jeunes vivants avec un problème auditif.

514 842-3926 (ATS)
surдите.org/aqepa

ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DU QUÉBEC (ASSQ)

Promouvoir et organiser le sport et l'activité physique. Mettre sur pied des compétitions et des loisirs sportifs pour les personnes sourdes et malentendantes de l'île de Montréal et au Québec.

514 252-3109 (ATS)
assq.org

Déficience autistique, intellectuelle

À CŒUR OUVERT

Offrir des loisirs d'été aux personnes handicapées de 16 ans et plus là où les services ne sont pas offerts. Camp de jour, sorties, visites de lieux touristiques, etc.

514 626-8150
liaisoncd@sympatico.ca

ASSOCIATION DE L'OUEST-DE-L'ÎLE POUR LES HANDICAPÉS INTELLECTUELS – VOLET INTÉGRATION

Procurer des services de loisirs aux adolescents et aux adultes ayant une déficience intellectuelle, ainsi que du soutien aux familles et un service d'intégration pour l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

514 694-6531
aoihi.qc.ca

ASSOCIATION DE MONTRÉAL POUR LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

Permettre à chaque personne ayant une déficience intellectuelle de prendre sa place, à chaque étape de sa vie, en lui

offrant des loisirs adaptés à ses besoins et des services en continuelle progression sur tout le territoire de l'île de Montréal.

514 381-2307, poste 35
amdi.info

AUTISME ET TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT MONTRÉAL

Développer des activités de soutien et d'entraide entre les membres, des services et des activités de loisir pour la clientèle autistique sur tout le territoire de l'île de Montréal.

514 524-6114
autisme-montreal.com

LA FÉDÉRATION GYMN-EAU

Les activités de Gymn-eau s'adressent aux enfants âgés de 3 à 15 ans ayant des difficultés d'apprentissage. Gymn-eau offre aux enfants des loisirs adaptés favorisant leur développement et leur épanouissement pour toute l'île de Montréal.

514 721-3663
gymn-eau.org/index.html

LA GANG À RAMBROU

Développer le loisir par la musique, la danse et le théâtre. Présenter des productions diversifiées et améliorées d'année en année. Organisme regroupant les déficiences : autistes, intellectuelles, physiques et psychiques de toute l'île de Montréal.

514 298-7763
rambrou@gmail.com

OLYMPIQUES SPÉCIAUX – OUEST-DE-L'ÎLE

Offrir et inciter les personnes ayant une déficience intellectuelle à s'entraîner et à participer à des compétitions sportives pour développer leur plein épanouissement.

514 457-5348
josq.qc.ca

Déficience physique

CENTRE D'INTÉGRATION À LA VIE ACTIVE (CIVA)

Promouvoir, parrainer et développer des programmes d'activités afin que les personnes vivant avec une déficience physique s'intègrent et participent activement à la vie de leur communauté. Le CIVA s'adresse à tous les secteurs de l'île de Montréal.

514 935-1109
civa.qc.ca

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS

Organiser des activités de loisirs, défendre les droits et sensibiliser la population face aux intérêts, aux besoins et aux attentes des personnes atteintes d'un traumatisme crânien.

514 274-7447
aqtc.ca

CENTRE ACTION

Offrir des services d'éducation, d'animation, d'accompagnement, de soutien et d'écoute aux personnes handicapées au point de vue du moteur et du cognitif.

514 366-6868
centreaction.org

CLUB DES PERSONNES HANDICAPÉES DU LAC SAINT-LOUIS

Regrouper les personnes handicapées de tout âge afin de briser l'isolement tout en

offrant des activités de socialisation et de loisir durant toute l'année.

514 634-0407
clubph@cam.org

LOISIRS LE GRILLON

Procurer aux personnes handicapées vivant avec une déficience motrice des activités variées et de qualité, et les aider à développer des intérêts nouveaux en participant à de nombreuses activités de groupes.

514 634-9014
groups.msn.com/loisirslegrillon

CLUB LE GRILLON

Regrouper les aînés ayant une déficience physique de la région de Montréal. Créer des activités variées et de qualité, et les aider à développer des intérêts nouveaux ainsi que le sentiment d'appartenance et d'entraide.

514 634-9014
agrillon@total.net

VIOMAX

Unique au Québec Viomax offre aux personnes handicapées physique le seul centre de conditionnement physique avec des appareils adaptés, des activités physiques et sportives et un camp de jour chaque été. Oeuvre auprès des personnes de 7 à 77 ans. Une piscine et des équipements adaptés permettent de se maintenir en forme et en santé. Ouvert à tous les résidents de l'île de Montréal.

514 527-4527, poste 2410
viomax.org

Déficience psychique

CENTRE SOUTIEN JEUNESSE

Procurer aux adultes vivant des problèmes de santé mentale, un milieu d'entraide adapté à leurs besoins. Fournir un service d'éducation, d'intégration au travail, de loisir et de créativité.

Julie Millette, directrice
514 744-1288

Déficience visuelle

ASSOCIATION DES SPORTS POUR AVEUGLES DE MONTRÉAL

Regrouper les personnes sur tout le territoire de l'île de Montréal ayant un handicap visuel afin de développer chez elles, la pratique régulière d'activités

physiques, sportives – tant de façon individuelle qu'en équipe – dans un but de compétition ou de simple participation.

514 252-3178, poste 3536
sportsaveugles.qc.ca

FONDATION DES AVEUGLES DU QUÉBEC

Offrir des activités de loisirs, des activités sportives et récréatives variées aux jeunes et aux adultes ayant une déficience visuelle. Les accompagner dans leur recherche d'autonomie.

514 259-9470
aveugles.org

LES HIBOUX DE MONTRÉAL

Favoriser la pratique du hockey sur glace avec une rondelle sonore dans un esprit de participation et de franche camaraderie pour tous les âges.

450 463-1710, poste 515
hibouxmontreal.typhlophile.com

Organismes pour toutes les déficiences

SOLIDARITÉ DE PARENTS DE PERSONNES HANDICAPÉES

Briser l'isolement des familles qui vivent avec un ou des enfants handicapés, en leur offrant des services et des activités de loisirs et différents supports sur l'île de Montréal.

514 254-6067
spph@arobas.net

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

Offrir des services directs et professionnels qui favorisent le développement personnel des enfants handicapés et leur intégration dans la communauté sur tout le territoire de l'île de Montréal.

514 937-6171
enfantshandicapes.com

VISION SUR L'ART DU QUÉBEC

Assurer le développement de la créativité et des talents artistiques chez les personnes ayant des limitations et des besoins particuliers pour toute l'île de Montréal et au Québec. Promouvoir l'intégration de ces artistes à la collectivité artistique québécoise.

514 487-1891, poste 119
vsaq.org

RÉGLEMENTATION

Juste un petit rappel ...



CONSTRUCTION

Nous vous rappelons que tout projet de construction – à l'exception de l'aménagement d'un sous-sol sans salle de bain et de travaux d'entretien normal – requiert l'obtention d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation au préalable.

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec la division Construction et occupation au **311** ou à vous rendre à la mairie d'arrondissement au 13665, boul. de Pierrefonds.

Le personnel pourra vous renseigner sur les règlements applicables et les normes à respecter.

Abattage d'arbre

Avant de demander un certificat d'autorisation pour abattre un arbre, assurez-vous que la coupe est justifiée puisque les coûts d'une demande refusée après analyse ne seront pas remboursés. Au besoin, consultez un expert.

Stationnement réservé aux personnes handicapées



Conformément au Code de la sécurité routière, « Nul ne peut immobiliser un véhicule routier dans un espace de stationnement réservé à l'usage exclusif des personnes handicapées à moins que ce véhicule ne soit muni d'une vignette ou d'une plaque identifiant une personne handicapée ».

Stationnement réservé aux véhicules du service d'incendie

Le Code national de prévention des incendies du Canada dispose que : « Aucun véhicule ne doit être stationné de façon à bloquer l'accès aux véhicules du service d'incendie » aux endroits où des affiches signalent cette interdiction.

Abris temporaires

L'arrondissement procède actuellement à la refonte des règlements de Pierrefonds et ceux de Roxboro afin de créer des règlements uniques pour tout l'arrondissement. Les règlements de propreté, d'occupation du domaine public, d'animaux domestiques par exemple ont déjà été harmonisés et ne font qu'un.

Parmi les prochains, on retrouve celui sur l'usage des abris temporaires sur tout le territoire. Le nouveau règlement est en processus d'adoption. Il doit traverser toutes les étapes légales avant d'être adopté. La fin du processus est fixée en novembre. Les citoyens du secteur de Roxboro qui n'ont actuellement pas droit à l'installation des abris temporaires sur le territoire de leur ex-ville, pourront consulter les journaux locaux pour connaître l'issue du processus d'adoption.

Donc, au moment de lire ces lignes, seuls les citoyens qui habitent le territoire de l'ex-ville de Pierrefonds ont droit à l'usage de ce type d'abri.

Les règles suivantes doivent être respectées. Les abris doivent être installés dans la cour avant et dans la cour latérale, entre le 1^{er} novembre et le 15 avril. Ils doivent être faits de toile montée sur structure métallique tubulaire et placés à deux mètres de la bordure ou de la chaussée et à au moins un mètre du trottoir.

Le déneigement

Nous tenons à vous rappeler qu'il est défendu de jeter de la neige ou de la glace sur la voie publique. Cette consigne s'applique également à l'entrepreneur que vous avez engagé pour effectuer le déblaiement de votre entrée. N'oubliez pas que vous êtes responsable de son travail de déneigement. Les dommages causés au terrassement de votre propriété par l'équipement de déneigement municipal devront être rapportés au Service des travaux publics au plus tard le 15 mai.

Le stationnement d'hiver

SECTEUR DE PIERREFONDS

N'oubliez pas qu'il est interdit de stationner dans la rue la nuit entre 1 h et 7 h, et ce, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril.

SECTEUR DE ROXBORO

Surveillez la signalisation.

Stationnement des véhicules récréatifs

SECTEUR DE PIERREFONDS

Il est interdit de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif de plus de six mètres de longueur dans une cour avant, sauf s'il est à plus de quinze mètres de l'emprise de rue. Toutefois, le stationnement de ce type de véhicule est permis dans la cour avant le vendredi à compter de 16 h, le samedi, le dimanche ainsi que les jours fériés.

Le stationnement en saison* d'un véhicule récréatif de six mètres ou moins est interdit dans la cour avant, sauf s'il s'agit d'un terrain bâti et qu'un seul véhicule y est ainsi stationné.

Le stationnement hors saison** d'un véhicule récréatif est interdit. Toutefois, s'il s'agit d'un terrain bâti dans une zone où sont permises des maisons unifami-



liales isolées, jumelées ou en rangée, trois véhicules de six mètres ou moins peuvent être stationnés dans une cour arrière ou latérale.

* Le stationnement en saison :

Le fait de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif d'hiver durant la saison d'hiver ou un véhicule récréatif d'été durant la saison d'été.

** Le stationnement hors saison :

Le fait de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif d'hiver durant la saison d'été ou un véhicule récréatif d'été durant la saison d'hiver.

Saison d'été

entre le 16 avril et le 31 octobre

Saison d'hiver

entre le 1^{er} novembre et le 15 avril

Il est interdit, en tout temps, de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif dans une case de stationnement hors rue requise par le règlement de zonage, sauf dans une zone résidentielle où sont permises les maisons unifamiliales isolées, jumelées ou en rangée.

Il est interdit, en tout temps, de stationner ou d'entreposer un véhicule récréatif dans la partie de l'entrée charretière comprise dans l'emprise d'une rue.

On entend par véhicule récréatif : un véhicule, motorisé ou non, un bateau de plaisance ou un voilier, utilisé à des fins de loisirs, incluant, mais sans restriction, une roulotte ou une habitation motorisée, une tente-roulotte, une motoneige, une motomarine, un véhicule tout terrain à 3 ou 4 roues.

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Encore quelques collectes de déchets verts

Tous les mercredis jusqu'au 19 novembre

RAPPEL

Les sacs transparents sont obligatoires afin de bien voir le contenu.

LE CONTENU

Feuilles, retailles de haies, déchets de jardin, gazon (pas d'ordures ménagères)

DÉPÔT

Les sacs doivent être déposés au bord de la rue après 21 h la veille et avant 7 h le matin de la collecte.

MESSAGE DU SERVICE DE POLICE DE QUARTIER 3

Le graffiti : c'est l'affaire de tous!

LE GRAFFITI

Le graffiti se définit par une écriture, une signature ou un dessin symbolique fait sur une propriété publique ou privée pour lequel aucune autorisation n'a été émise par le propriétaire. Il s'agit d'un acte de vandalisme, en d'autres termes, d'un méfait au sens de la loi.

À l'été 2007, un recensement des graffitis a été effectué dans les arrondissements du Poste de police de quartier 3. En tout, 475 endroits différents ont été la cible d'un ou de plusieurs graffitis. Après avoir analysé les graffitis, nous remarquons que le marquage constitue une forte majorité des graffitis recensés. Le marquage se traduit comme étant une signature spécifique à son créateur.

PRÉVENTION ET RÉPRESSION

Le graffiti est un crime difficile à contrer, mais il est possible pour les propriétaires d'immeubles d'appliquer des mesures de prévention afin éviter d'être la cible de graffitis. Il s'agit d'augmenter l'éclairage et la visibilité autour de la propriété et même d'installer des détecteurs de mouvements pour capter l'attention sur les déplacements; éloigner des murs les conteneurs à déchets ou tout autre item; et aménager une végétation grimpante.

Du côté de la répression, la majeure partie des arrestations pour graffitis se fait lors de flagrants délits. Les policiers ont donc besoin de votre aide pour établir le modus operandi des graffiteurs pour ensuite bâtir un projet qui mènera à des arrestations. En sachant qu'un graffiteur peut facilement faire 200 « taggings », une arrestation et des accusations criminelles entraînent la fermeture de plusieurs dossiers et en évitent autant.

NETTOYAGE

Le délai de nettoyage du graffiti est d'une grande importance pour réduire la récidive. En effet, le graffiteur recherche une exposition de son œuvre. Alors, s'il sait que son graffiti sera nettoyé dans un court délai (24-48 heures), il se découragera et ira à un endroit où le propriétaire ne le nettoiera pas. Il faut persévérer malgré la récidive et les inconvénients reliés au nettoyage.

Un graffiti non nettoyé en invite d'autres à s'ajouter, en plus de transmettre un message en accord avec le graffiti. De plus, cela peut entraîner un sentiment d'insécurité chez certains citoyens. Comme résultat, l'économie et les commerces peuvent en souffrir ainsi que le quartier dans son ensemble.

PROJET GRAFFITI

Le rôle de chacun des intervenants est important dans la lutte aux graffitis. C'est pourquoi le Poste de quartier 3 a mis sur pied un projet qui alliera tous les intervenants, les citoyens, les partenaires et ses policiers pour arrêter et diminuer la croissance de ce phénomène qu'est le graffiti. Le présent projet aidera à mieux intervenir sur le terrain, facilitera la dénonciation et rendra le nettoyage plus accessible à tous.

Pour renseignements complémentaires, surveillez les journaux locaux et le site Internet du Poste de quartier 3 (spvm.qc.ca/fr/pdq03).

Info Crime montréal

(514) 393-1133
www.infocrime.qc.ca

Anonyme et Confidentiel

*Depuis 1987
Au service de la collectivité*

UN CRIME ? Moi je le signale !

Lorsque vous êtes au courant d'une activité criminelle, aidez-nous en toute confidentialité et de façon anonyme en appelant au **(514) 393-1133**.
Nous pouvons vous offrir une récompense.

COMMENT ÇA MARCHE ...

En nous signalant une activité illégale ou criminelle :

1. Un numéro de dossier confidentiel vous est remis et nous ne tenons aucun renseignement sur vous;
2. Votre numéro de téléphone n'est ni affiché, ni enregistré, ni retracé et vous ne serez jamais cité comme témoin;

Lorsque l'information que vous transmettez à Info-crime permet l'arrestation et l'accusation d'un suspect, vous pourriez obtenir, si vous en faites la demande, jusqu'à **2 000 \$ comptant en récompense**. Celle-ci vous sera remise de façon anonyme et en toute sécurité.

CE QUE NOUS FAISONS :

1. Nous recueillons les informations que les citoyens nous communiquent par téléphone, en toute confidentialité.
2. Nous diffusons dans les médias des crimes non résolus pour solliciter la participation des citoyens et de tous nos partenaires.

NOTRE RÔLE :

- Coordonner le partenariat entre les citoyens, les médias et la police;
- Appuyer les policiers dans leurs efforts de protection de la société contre toute sorte de crimes;
- Sensibiliser les citoyens à leurs responsabilités civiques;
- Solliciter des contributions financières de diverses entreprises qui ont à cœur la sécurité de nos citoyens, pour offrir des récompenses pour résoudre des crimes.

QUESTIONS OU INFORMATION :
(514) 393-1133
(appels à frais virés acceptés)

Site web : www.infocrime.qc.ca
(le site ne garantit pas la confidentialité).

En nous appelant ...

- Vous n'avez pas à vous identifier.
- Vous n'aurez pas à témoigner.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Gérer ses résidus domestiques dangereux (RDD)

Résidus de produits d'usage courant, toxique pour vous et pour l'environnement

RÉDUISEZ

Recherchez des produits de remplacement sans ou à moindre risque, limitez les quantités.

SÉCURISEZ L'ENTREPOSAGE

- Contenants étanches, hors de portée des enfants et des animaux domestiques;
- Dans un endroit frais, sec, bien ventilé, loin des sources de chaleur;
- Bouteilles de propane à l'extérieur, été comme hiver.

SÉCURISEZ LE TRANSPORT

- Transport des produits dans une boîte, dans le coffre arrière du véhicule;
- Bouteille de propane : attachée en position verticale dans l'habitacle du véhicule; Vérifiez le robinet et le capuchon de sécurité;
- Toujours au moins une fenêtre ouverte.

RAPPORTEZ-LES

- Dans les points de collecte prévus à cet effet;
- Ne jamais les mélanger ou les transvaser;
- Contenant d'origine ou clairement identifié.

Est-ce un RDD? Consultez la liste sur : recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Publications/Fiche-rdd.pdf

Points de collecte près de chez vous

PEINTURES

Les quincailleries (Rona, Home Depot, etc.)
Consultez : eco-peinture.ca

PILES RECHARGEABLES, CELLULAIRES

Casernes de pompiers, La Source, Proxim
Consultez : cellarecycler.org

PILES NON-RECHARGEABLES

Future Shop, Best Buy et IKEA

BATTERIES D'AUTOMOBILE

Garages, Canadian Tire

HUILES/FILTRES/CONTENANTS VIDES

Les garages, Mr. Muffler, Canadian Tire
Consultez : soghu.com

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Bureau en gros, Best Buy, Future shop
Consultez : futureshop.ca/vert

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Bureau en gros

MÉDICAMENTS

La plupart des pharmacies

AMPOULES FLUOCOMPACTES

IKEA, Home Depot

BOUTEILLES DE PROPANE BARBECUE Points d'achat/remplissage (ex : Canadian Tire)



LA LIGNE VERTE

Que faire avec les feuilles mortes?



Dans la forêt, les feuilles tombées au sol constituent une réserve essentielle de matière organique qui se transforme en riche humus par la contribution des organismes du sol. Pour ne pas perdre cette matière organique, on peut :

- **Broyer les feuilles mortes sur la pelouse** avec une tondeuse déchiqueteuse sans sac à mesure qu'elles tombent. Les feuilles se compostent sur place et enrichiront le sol de la pelouse. Il s'agirait aussi d'une façon de contrôler certaines maladies d'arbres et d'arbustes.
- **Conserver les feuilles dans des sacs ou des bacs** pour les utiliser dans le composteur l'année suivante. Leur séjour dans les sacs amorcera leur décomposition et accélérera le processus de compostage.
- **Protéger les vivaces et autres plantes fragiles** avec un coussin de feuilles. Cela prévient les écarts de température là où la couverture de neige est faible.
- **Les laisser s'accumuler dans les plates-bandes** afin de recréer un paillis forestier riche en humus.
- Les déposer dans des sacs transparents pour la **collecte des déchets verts** de l'arrondissement.



Le chauffage au bois

Au Québec, le chauffage au bois résidentiel est responsable de la moitié des émissions de particules fines provenant des activités humaines. Lorsqu'on brûle du bois, une centaine de composés chimiques sont émis dans l'atmosphère. Les principaux polluants sont le bioxyde de carbone, principale cause de l'effet de serre, le monoxyde de carbone, des hydrocarbures, des composés organiques volatils (COV) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), des oxydes d'azote (NOx), des particules et de nombreux produits irritants.

Près de 100 % des particules émises par le chauffage au bois sont respirables et pénètrent profondément dans les poumons. Parmi les composés chimiques émis à l'atmosphère lors de la combustion du bois, on compte 17 contaminants considérés prioritaires par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, 14 qui sont reconnus comme potentiellement cancérogènes ou mutagènes,

4 qui sont cocancérigènes et 6 qui peuvent avoir des effets négatifs sur le système respiratoire.

N'utilisez le foyer ou le poêle à bois que lorsqu'il fait suffisamment froid et que les conditions météorologiques assurent une dispersion des polluants

Certaines personnes sont plus sensibles à la pollution de l'air par les particules respirables comme les très jeunes enfants, les personnes âgées et celles qui souffrent d'asthme, d'emphysème ou de problèmes cardiaques. En plus des effets possibles sur la santé, le chauffage au bois peut causer diverses nuisances comme le smog, la présence d'odeurs, la souillure des bâtiments et une diminution de la visibilité.

En zone urbaine, à moins d'une panne du chauffage principal, n'utilisez le foyer ou le poêle à bois que lorsqu'il fait suffisamment froid et que les conditions météorologiques assurent une dispersion des polluants de manière à ce que les gaz de cheminées ne se rabattent pas au sol, ne puissent pas être captés par des unités de ventilation domestique et ne s'accumulent pas au-dessus du quartier. Optez plutôt pour un poêle ou un foyer électrique.

Pour en savoir plus :
mddep.gouv.qc.ca/air/chauf-bois/index.htm

Branché sur l'air pur :
ec.gc.ca/cleanair-airpur/

Citizens for environmental health :
citizensfeh.com

LA LIGNE VERTE

La protection hivernale des végétaux

La protection hivernale des végétaux, qu'est-ce que c'est?



D'abord, il faut comprendre qu'il s'agit d'une protection hivernale et non automnale ou printanière. Les protections doivent être installées le plus tard possible (lors que le sol est gelé), par une journée sèche et doivent être retirées le plus tôt possible, par une journée nuageuse afin d'éviter les coups de soleil. Lorsqu'on choisit des plantes bien adaptées à leur climat, c'est-à-dire rustiques, la protection hivernale n'est pas nécessaire puisqu'elles ont des mécanismes pour survivre au gel. D'un point de vue environnemental, il n'est pas vraiment logique de planter des espèces peu rustiques. On pourrait cependant protéger les plantes qui sont à la limite de rusticité si on en cultive au jardin (ex. rosier hybride de thé, hydrangée des fleuristes, conifères peu rustiques). Puisque la neige constitue la meilleure protection hivernale, on pourrait planter les espèces peu rustiques où la neige s'accumule.

De quoi protège-t-on nos végétaux?

Des écarts de températures extrêmes
Des vents desséchants
Du sel de déglacage et des embruns salins
Des bris causés par la machinerie, la neige soufflée ou le verglas
Des mulots et autres rongeurs

Comment protège-t-on nos végétaux?

D'abord, s'il ne pleut pas suffisamment à l'automne, il faut arroser abondamment les conifères pour prévenir le dessèchement par le vent. Les clôtures peuvent servir de brise-vent ou de protection contre la neige soufflée. On peut couvrir la clôture d'une couverture (ex. géotextile, jute) pour diminuer la pénétration du vent et bloquer les embruns salins. On peut aussi fabriquer un tipi ou un enclos avec des poteaux

de bois qu'on peut couvrir d'une couverture blanche de type Arbotex qui réfléchit la lumière et n'absorbe pas l'eau. Le géotextile noir absorbe la chaleur, ce qui risque d'étouffer les végétaux si la circulation d'air est mauvaise. Le jute est un matériel putrescible qui absorbe l'eau, donc qui peut geler. Il ne doit jamais être posé en

contact direct avec les végétaux. Les conifères érigés peuvent être attachés avec des filets ou des cordes de jute ou de sisal.

Pour la pelouse, il existe des couvertures spéciales (Soltex) qui peuvent être installées où l'on utilise beaucoup de sel de déglacage ou de gravier. Autrement, la pelouse n'a pas besoin de protection hivernale.

Pour les rosiers non rustiques, il est possible de les butter (enterrer avec 30 cm par 30 cm de terre) ou de les enfouir dans des tranchées (rosiers sur tige ou grimpants). On peut aussi utiliser des cônes à

rosier qu'on remplit d'un paillis sec (feuilles mortes, pailles) ou de terre. On solidifie le cône avec une brique. Pendant l'hiver, on veille à pelleter de la neige sur le cône pour l'isoler davantage.

La meilleure protection pour les vivaces est leur propre feuillage qu'on laisse mourir en place, à l'exception des plantes malades. On peut couvrir les vivaces peu rustiques de feuilles mortes ou de branches de conifères ou encore utiliser les cônes à rosier.

Pour prévenir les dommages de rongeurs, on coupe le gazon court à l'automne et on élimine les cachettes potentielles (tas de branches, de feuilles, etc.). On peut aussi installer des cylindres de plastique ou de broche galvanisée de 45cm de haut à la base des troncs, collés sur les troncs. Après une chute de neige, on peut piétiner la neige autour des arbres et arbustes pour éliminer les canaux d'air où les rongeurs circulent.



Lorsque vous installerez les protections hivernales, rappelez-vous qu'un jardin d'hiver doit aussi être esthétique.

Rappelez-vous
qu'un jardin
d'hiver doit aussi
être esthétique

Pour toute information, communiquez avec la Ligne Verte au 514 624-1215 ou écrivez à infopesticides@pierrefonds-roxboro.qc.ca

ÉCO-QUARTIER

éco-quartier

Pierrefonds - Roxboro

13, rue du Centre-Commercial
à Roxboro
514 752-0778 ou 514 752-0978
ecoquartier.pfds.rox@gmail.com

Heures d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi et samedi :
de 10 h à 15 h
Mercredi : de 15 h à 20 h
Dimanche et lundi : fermé

RÉDUIRE, RÉUTILISER, RECYCLER ET VALORISER



Complexe environnemental Saint-Michel

Chaque année lorsque les feuilles d'automne commencent à tomber, les arrondissements de Montréal entament la collecte des déchets verts. **Cette année, les résidus verts sont collectés tous les mercredis jusqu'au 19 novembre.** Cette collecte inclut les déchets de déchaufrage, de sarclage, de raclage, de jardinage, d'émondage (branches moins de 1 m de longueur et 5 cm de diamètre), les résidus de potager et des arbres fruitiers.

À partir du mercredi 15 octobre, les feuilles peuvent être rajoutées. Ces résidus sont acheminés au site de compostage municipal du complexe environnemental de Saint-Michel où ils sont accumulés en rangées jusqu'à leur décomposition complète. Toutes les trois semaines, les rangées de résidus verts sont mélangées pour être bien aérées, les sacs en plastique sont tamisés et ensuite enlevés du compost une fois la décomposition complète et les morceaux de bois sont déchiquetés en petites parties et laissés aussi pour se décomposer de la même manière. Une fois que les déchets verts sont complètement décomposés (de 6 à 12 mois), ils sont distribués au printemps aux citoyens de Montréal en général et aux résidents de Pierrefonds-Roxboro en particulier.

Quand arrive le moment de générer des résidus verts, la collecte municipale est seulement un premier pas. Le compostage domestique est une meilleure solution pour réduire nos déchets

domestiques et ainsi produire du compost pour notre propre usage. Ce compost enrichit notre sol et ajoute des nutriments riches en matières organiques à nos plantes d'intérieur; partagez le compost avec vos amis et enrichissez leur jardin.

L'éco-quartier promeut le compostage domestique qui est une excellente valorisation des déchets ménagers en particulier et des 3RV en général (Réduire, Réutiliser, Recycler et Valoriser).

Réduire nos déchets (suremballage), composter les déchets verts, éliminer correctement nos résidus domestiques dangereux et nos déchets électroniques, acheminer nos matériaux de construction et autres aux écocentres les plus proches et recycler sont tous des moyens qui contribuent à devenir un citoyen responsable, conscient de l'impact de chaque geste sur notre environnement. Pour renseignements complémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec l'éco-quartier. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.



Le compostage domestique est une excellente valorisation des déchets ménagers



LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Pour une meilleure qualité de vie!

Association de la communauté noire de l'Ouest-de-l'Île

48C, 4^e Avenue Sud, Roxboro
514 683-3925

Le mandat de l'organisme

L'Association de la communauté noire de l'Ouest-de-l'Île a été fondée en 1982 afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes qui touchent la communauté noire de l'ouest-de-l'Île de Montréal. Cette association sans but lucratif vise les objectifs suivants :

- Promouvoir l'éducation sur des sujets tels que la santé, la culture et le multiculturalisme;
- Fournir des activités récréatives, éducatives et culturelles pour les personnes du troisième âge;
- Fournir des activités supervisées de nature pédagogique et récréative pour les adolescents et jeunes adultes;
- Favoriser l'avancement éducatif en offrant des bourses d'études aux adolescents et jeunes adultes.

Des cours d'anglais, de français, d'histoire et de mathématique sont offerts les samedis matin au Centre de l'Association, de 10 h à 12 h 30. Bienvenue à tous!

YMCA Ouest-de-l'Île

Le YMCA Ouest-de-l'Île tient à féliciter Pierrefonds pour le 50^e anniversaire de sa fondation!

Le YMCA Ouest-de-l'Île rassemble toujours plus de membres et de familles du voisinage. Nous avons récemment reçu le prix Accolades 2008 pour notre implication communautaire exceptionnelle.

À surveiller dans l'année qui vient : le lancement de Y-planète (salle de jeux interactifs), et des ateliers gratuits d'information juridique pour jeunes et adultes avec Maria R. Battaglia, avocate, de l'émission juridique de CJAD.

Nous offrons plusieurs programmes pour les jeunes : Diversion, Y-Pod, Centre jeunesse De-Zone, Corps de leaders, Explorateurs, sensibilisation/prévention des drogues et notre populaire soirée ado du vendredi soir.

Autre nouveauté au YMCA, le jardin communautaire! Si vous êtes retraité ou aîné, voilà un projet de jardinage pour vous! Faites don de vos connaissances, de vos talents et de votre générosité.

Appelez Harriett McLachlan 514 630-9864, poste 334 si un de ces programmes, ou tout autre de ceux que nous offrons, vous intéresse.

1,2,3 GO!

Chers membres de la communauté,

Vous habitez le secteur Est de Pierrefonds-Roxboro? Les enfants vous tiennent à cœur? Vous avez des idées pour les familles de votre quartier?

Venez donc nous rencontrer le 18 novembre prochain de 17 h à 19 h au nouveau Centre communautaire de l'Est, 9665, boul. Gouin Ouest.

Le souper sera servi et la garderie sera offerte. Veuillez réserver en composant le 514 684-8228.

Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal

La Table de quartier du Nord-Ouest-de-l'Île de Montréal contribue à l'amélioration de la qualité de vie de la population de Pierrefonds-Roxboro dans une perspective de développement social durable. Elle favorise la concertation et le regroupement de citoyens et de personnes de différents milieux, dont la communauté, l'administration publique, les décideurs politiques et le secteur privé. Devenez membres de la Table de quartier.

Renseignements : Michel Poirier, coordonnateur, 514 624-7742 ou tqnoim@videotron.ca

Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île

Le Carrefour jeunesse-emploi de l'Ouest-de-l'Île appuie les jeunes adultes de 16 à 35 ans de sa communauté en offrant une gamme gratuite de services bilingues et de programmes ou mesures en matière de réinsertion sociale, de recherche d'emploi, de retour aux études, de prévention du décrochage scolaire et de sensibilisation à la réalité entrepreneuriale.

Vous pouvez nous appeler au 514 633-9663 ou 514 421-1414 ou nous écrire à info@cjeouestile.qc.ca